

Le CESE a voté son avis « Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ? »

PUBLIÉ LE 10/01/2017

L'engagement citoyen est un enjeu sociétal majeur, condition de la préservation et de la vitalité de notre démocratie. Touchant à ce jour plus de deux milliards de personnes dans le monde, les réseaux sociaux numériques offrent des potentialités remarquables pour susciter et relayer l'engagement. Les dernières élections américaines ont récemment montré la puissance de ces réseaux à tel point que la presse s'interroge sur la manière dont ils ont pu influencer la campagne en faveur de Donald Trump. Toutefois, si le nombre de socionauts ne cesse de croître, une partie de la population s'en trouve mise à l'écart par la fracture numérique. Bien que les réseaux sociaux constituent un levier efficace pour favoriser et valoriser l'engagement citoyen, il ne faut pas oublier qu'ils comportent des biais et des risques à prendre en compte. Il s'agit à la fois de promouvoir les bonnes pratiques, éduquer les internautes, leur donner les moyens d'usages responsables et développer la transparence pour permettre une maîtrise individuelle et collective. Il importe également en matière d'engagement comme dans d'autres domaines, de ne pas sous-estimer les potentialités des réseaux sociaux ni les substituer aux indispensables rapports en face à face et au travail sur le terrain. L'avis « Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen » co-rapporté par Agnès Popelin (Groupe environnement et nature) et Gérard Aschieri (Groupe des personnalités qualifiées) au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication présidée par Xavier Nau, interroge sur les conditions à créer pour favoriser à travers ces réseaux le renforcement des initiatives citoyennes, des liens sociaux, de la cohésion sociale, de la démocratie et de la citoyenneté. Dans le cadre de la préparation de leur avis, les rapporteur.e.s se sont appuyé.e.s sur les contributions citoyennes issues d'une plate-forme participative offrant également l'opportunité à chacun.e de réagir et voter sur les propositions des autres contributeur.trice.s. L'avis a été soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental le 10 janvier 2017 et adopté à l'unanimité des 186 votants.

[Télécharger](#)